



Brevet Fédéral



OBJECTIFS DE LA FORMATION

DIPLÔME VISE

L'objectif de cette formation vise à la préparation et à l'obtention du Brevet Fédéral Educateur Nagez Forme Santé.

NIVEAU DU DIPLOME

Brevet Fédéral Educateur Nagez Forme Santé

1. Texte réglementaire en vigueur : Règlement Général BF ENFS de la Fédération Française de Natation reconnu par l'arrêté du Ministère chargé des Sports (le 3 mars 2017) en date du 8 novembre 2018
2. Diplôme accessible par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

METIER VISE

Educateur Brevet Fédéral Nagez-Forme-Santé réalise de manière autonome des interventions dans le domaine de la natation en direction de personnes atteintes de maladies chroniques.

1. Concevoir un projet pédagogique sport santé adapté à un public spécifique
2. Organiser des activités en vue d'une pratique physique de santé, régulière, adaptée, sécurisante et progressive
3. Intégrer l'activité Nagez-Forme-Santé dans le projet de développement du club
4. Identifier les risques potentiels liés à l'environnement et la spécificité des publics
5. Encadrer tout public pour le maintien et/ou l'amélioration de son capital santé

PUBLICS ET PREREQUIS

PREREQUIS

Ces exigences sont définies nationalement par les textes en vigueur et consistent en :

1. Être âgé de 18 ans minimum.
2. Être Licencié à la Fédération Française de Natation
3. Être titulaire au minimum d'un Brevet Fédéral 3ème degré de la Fédération française de natation à jour de la formation continue, ou d'un diplôme d'Etat ou Titre à finalité Professionnelle permettant l'encadrement des activités de la natation, également à jour de la formation continue
4. Être titulaire du PSE 1 ou son équivalent, assorti de la mise à jour de la formation continue.
5. Produire une attestation délivrée par un professionnel des activités de la natation, datant de moins de 3 mois, justifiant sa capacité à réaliser un test de sécurité (modèle joint au dossier inscription), sur une distance de 50 mètres. L'attestation datant de moins de trois mois est délivrée par un professionnel des activités de la natation.
6. Présenter un certificat médical de non contre-indication à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au diplôme, daté de moins de trois mois à la date de clôture de l'inscription en formation, est établi conformément au modèle joint au dossier de candidature (modèle joint au dossier inscription).



MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS

Date de clôture des inscriptions	Dates formation
9 janvier 2023	Du 1 au 3 février 2023 en présentiel Du 6 au 27 février 2023 en FOAD Du 2 au 6 mai 2023 en présentiel

Pour **CANDIDATER** au BF Educateur Nagez Forme Santé, remplissez le dossier candidature disponible sur le site de la ligue. Les candidats devront s'inscrire via le dossier téléchargeable et le renvoyer au format PDF. Pour être considéré recevable, le dossier devra être retourné à l'ERFAN BRETAGNE complet avec toutes les pièces demandées.

CONTENUS DE LA FORMATION

LES CONTENUS

Cette formation vous apportera les compétences suivantes dans le domaine de Nagez Forme Santé :

1. Concevoir un projet pédagogique, une séance de natation adaptée Nagez Forme Santé
2. Encadrer tout public dans le cadre d'une natation adaptée Nagez Forme Santé
3. Intégrer dans une équipe pluridisciplinaire dans le cadre d'un parcours de soins
4. Assurer la sécurité des pratiquants en prenant en compte l'environnement et la spécificité de chacun

LES COMPETENCES VISÉES

1. Être capable de concevoir un projet pédagogique de natation santé et une séance adaptée aux particularismes des personnes
2. Être capable de conduire un public spécifique dans le cadre d'une séance de Nagez Forme Santé
3. Être capable d'évaluer les bénéfices du programme Nagez Forme Santé
4. Être capable de rendre compte des évaluations individuelles et collectives auprès de l'équipe pluridisciplinaires
5. Être capable de participer au fonctionnement du club intégrée dans son environnement territorial et institutionnel.

LE PROGRAMME

Seront abordées tout au long de cette formation, les 4 unités capitalisables de la formation avec les contenus suivants :

UC 1 : CONTRIBUER AU FONCTIONNEMENT DU CLUB INTÉGRÉ DANS SON ENVIRONNEMENT TERRITORIAL ET INSTITUTIONNEL

1. Mettre en œuvre un projet de natation adaptée : Nagez Forme Santé au sein du club
2. Participer aux activités administratives
3. Mettre en œuvre un programme de natation adaptée : Nagez Forme Santé

UC 2 : MAÎTRISER LES CONNAISSANCES ET LES TECHNIQUES NÉCESSAIRES A LA CONDUITE DES ACTIVITÉS

1. Maîtriser les connaissances pour l'encadrement d'une natation adaptée : Nagez Forme Santé
2. Maîtriser les connaissances nécessaires à la sécurité dans le cadre de l'activité Nagez Forme Santé

E.R.F.A.N. Bretagne

Adresse : 9 Rue Léo Lagrange – 35131 Chartres de Bretagne Tel : 06.71.19.24.58

SIRET : 34238383300049 Code APE : 9312Z

Site internet ERFAN : [www. http://bretagne.ffnatation.fr](http://bretagne.ffnatation.fr) Email : erfanbretagne@gmail.com

Association Loi de 1901 déclarée auprès du Préfet de la région Bretagne sous le N°W353005535 en date du 19 Mars 1923



3. Contribuer au fonctionnement d'une structure assurer la sécurité des pratiquants en prenant en compte la spécificité de chacun et l'environnement de la pratique.

UC 3 : MAÎTRISER LES CONNAISSANCES POUR S'INTÉGRER DANS UN PARCOURS DE SOINS

1. Maîtriser les connaissances spécifiques, liées aux personnes accueillies
2. Collaborer avec les dirigeants de l'association dans le cadre des activités Nagez Forme Santé
3. Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire et spécialiste de santé extérieurs au mouvement associatif sportif
4. Encourager l'adoption de comportements favorables à la santé

 **ORGANISATION DE LA FORMATION****ORGANISME DE FORMATION**

L'organisme de formation ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) a été habilité par la Fédération Française de Natation pour la mise en œuvre de cette formation.

DATES

Dates extrêmes de la formation	Durée de la formation	Date des semaines de formation	Date de clôture des inscriptions
Du 1 février au 6 mai 2023	2 semaines	Du 1 ^{er} au 3 février (présentiel) Du 6 au 27 février (FOAD) Du 2 au 6 mai (présentiel)	9 janvier 2023

HORAIRES DE FORMATION

Volume horaire moyen pour un parcours complet (sans allègement) de 68 heures réparties en deux périodes en centre de formation et une période de FOAD.

Face à face pédagogique type : 8h30-12h / 13h-19h (lundi au vendredi)

SESSIONS DE FORMATION

Formation en groupes limités à 15 stagiaires en parcours complet.

LIEUX DE LA FORMATION**Salles de formation**

Non défini

Centre aquatique pédagogique

Piscine de recouvrance, Brest

**E.R.F.A.N. Bretagne**

Adresse : 9 Rue Léo Lagrange – 35131 Chartres de Bretagne Tel : 06.71.19.24.58

SIRET : 34238383300049 Code APE : 9312Z

Site internet ERFAN : [www. http://bretagne.ffnatation.fr](http://bretagne.ffnatation.fr) Email : erfanbretagne@gmail.comAssociation Loi de 1901 déclarée auprès du Préfet de la région Bretagne sous le N°W353005535 en date du 19 Mars 1923



MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Résultats des évaluations continues des compétences (QCM, tests de connaissances par écrit, épreuves écrites de contrôle des connaissances régulièrement au regard des objectifs de la formation) et des connaissances techniques et comportementales de l'apprenant en formation.
- Grille de certification de la Fédération française de Natation

EPREUVES DE CERTIFICATION

Ces épreuves certificatives visent à valider les Unités Capitalisables du diplôme, une UC pouvant faire l'objet de plusieurs épreuves certificatives. En cas d'échec à l'une des certifications, une épreuve de rattrapage sera organisée. La validation des 3 unités capitalisables est nécessaire pour l'obtention du diplôme.

La certification globale des 3 UC est validé par jury régional.

Les stagiaires seront informés en amont des protocoles et modalités de certification (déroulement des épreuves, etc.).

UC concernées	Nature et durée des épreuves
UC1 et UC3	<p>Dossier : Élaboration d'un dossier (15 à 20 pages) explicitant la conception (réelle ou prévisionnelle) du projet Nagez Forme Santé d'un club et sur les connaissances nécessaires à l'intégration dans un parcours de soins.</p> <p>Oral sur le projet : Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 20 minutes au maximum dont une présentation orale par le(la) candidat(e) d'une durée de 10 minutes au maximum</p>
UC2	<p>Écrit : QCM relatif aux différentes interventions pédagogiques portant sur les connaissances essentielles relatives à l'ensemble des caractéristiques des différentes pathologies chroniques.</p> <p>Oral : relative aux connaissances nécessaires pour l'encadrement d'une natation adaptée ainsi qu'aux connaissances liées à la sécurité dans le cadre de l'activité Nagez Forme Santé. L'épreuve se déroule en centre, sur un cas concret tiré au sort par le candidat. Il prépare un exemple de séance puis s'entretient avec le jury afin de démontrer sa maîtrise des connaissances nécessaires à l'encadrement en sécurité d'un ou plusieurs pratiquants porteurs d'une pathologie chronique.</p> <p>Durée préparation oral : 30 minutes maximum</p> <p>Durée de l'entretien : 30 minutes maximum dont 10 minutes maximum d'exposé du candidat</p>



ÉQUIVALENCES, FORMATION CONTINUE

EQUIVALENCES

Les personnes déjà titulaires de certains diplômes bénévoles ou professionnels, en lien avec l'objet de la formation peuvent solliciter auprès du Directeur Technique National de la Fédération Française de Natation la dispense d'une ou plusieurs UC du Brevet fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé.



FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

Le titulaire d'un Brevet Fédéral Educateur Nagez Forme Santé est soumis, s'il souhaite continuer à exercer, à une formation continue tous les deux ans ainsi qu'une mise à jour annuelle de son diplôme de **Premiers Secours en Equipe de niveau 1**.

TARIFS ET FINANCEMENTS

TARIFS

Statut du stagiaire	Coût total de la formation	Détails de la tarification		
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais annexes	Dont Frais de dossier
BF éducateur Nagez Forme Santé Parcours complet	1200€	1155,00 €	/	45,00€

Le tarif indiqué est celui d'un parcours complet TTC c'est-à-dire d'une personne réalisant l'ensemble de la prestation sans allègement ni renforcement.

Les frais d'inscription aux Tests d'Exigences Préalables ne sont donc pas compris. Les autres frais (déplacements, diners, hébergement, etc.) seront également à la charge des stagiaires (peuvent aussi être pris en partie en charge par les OPCO).

Le candidat peut solliciter l'édition d'un devis personnalisé en contactant directement l'ERFAN BRETAGNE par :

1. mail : com.bretagne.natation@wanadoo.fr
2. Par téléphone au : 02.99.67.03.58

FINANCEMENTS

(Voir fiche d'inscription)

- OPCO
- Auto-financement
- Bourse fédérale en cas de refus de l'OPCO

CONTACTS

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Référent pédagogique	MATHIEU GUERIN	TEL 06 71 19 24 58	Mail : erfanbretagne@gmail.com
Référente administrative	LE BIAN CLAUDIA	TEL 02 99 67 03 58	Mail : com.bretagne.natation@wanadoo.fr
Référente formation	QUELENNEC-LORZIL KATARIN	TEL : 06 49 84 95 49	Mail : liguebretagne.developpement@gmail.com

E.R.F.A.N. Bretagne

Adresse : 9 Rue Léo Lagrange – 35131 Chartres de Bretagne Tel : 06.71.19.24.58

SIRET : 34238383300049 Code APE : 9312Z

Site internet ERFAN : [www. http://bretagne.ffnatation.fr](http://bretagne.ffnatation.fr) Email : erfanbretagne@gmail.com

Association Loi de 1901 déclarée auprès du Préfet de la région Bretagne sous le N°W353005535 en date du 19 Mars 1923



Dossier d'inscription aux tests d'entrée en formation 2022 - 2023

(cochez la ou les options choisies)

Pack Formations

- BF1 + BF2 + BPJEPS (en 2 ans)
- BF1 + BF2 + MSN + BPJEPS (en 2 ou 3 ans)

Formations d'état

- BPJEPS AAN (pour les titulaires du BF2 et ou du MSN)
- BPJEPS AAN (formation complète Quiberon)
- ~~DEJEPS Mention « perfectionnement sportif »~~

~~Option « Natation Course » pour la saison 2023-24~~

- Certification de Spécialisation :
Sauvetage et Sécurité en Milieu Aquatique

Formations « sèches »

- Brevet Fédéral 1 (BF1)
- Brevet Fédéral 2 (BF2)
- Brevet Fédéral 3 (BF3)
- Brevet Fédéral 4 (BF4)
- Brevet National de Sauvetage et de Secourisme (BNSSA)
- Moniteur Sportif de Natation (MSN)
- Formation Continue BF Entourez le niveau : 1 / 2 / 3 / 4 / 5
- Nager Forme Santé (NFS)
- Evalueur (ou Assistant) Natation Française (ENF)
 - Niveau 1 (Sauv'Nage)
 - Niveau 2 (Pass'sport de l'eau)
 - Niveau 3 (Pass'compétition)

Entourez la/les spécialité(s) : EL, NC, NA, WP, PL

Dossier à renvoyer par courrier à :

Ligue de Bretagne de Natation
E.R.F.A.N.

9 Rue Leo LAGRANGE

35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02.99.67.03.58 Port : 06.71.19.24.58

Site internet : <http://bretagne.ffnatation.fr>

Email : erfanbretagne@gmail.com



ATTENTION : Toutes les rubriques doivent être complétées, à défaut le dossier ne sera pas traité

Nom :Prénom :

Date de naissance :.....

Lieu de naissance :

Département de naissance :

Numéro de sécurité sociale :.....

Adresse :

.....

Tel :Mail :

Etes-vous en situation de handicap ? Oui - Non

Si oui avez-vous besoin d'aménagement ? Oui - Non

N° de licence :.....

Club :

Structure d'accueil :

Partie réservée à l'ERFAN

Dossier reçu le : complet incomplet

Demande des pièces complémentaires le :

Pièces reçues le :

**Ligue de Bretagne de Natation
E.R.F.A.N.**

9 Rue Leo LAGRANGE

35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02.99.67.03.58 Port : 06.71.19.24.58

Site internet : <http://bretagne.ffnatation.fr>

Email : erfanbretagne@gmail.com

Association Loi de 1901 déclarée auprès du Préfet de la région Bretagne sous le N°W353005535 en date du 19 Mars 1923

Parcours

1. Expérience de pratique sportive & Niveau atteint :

- Natation course :
- Autres disciplines :

2. Niveau d'études et diplômes :

- Scolaire :
- Universitaire :
- Sportif (jeunesse et sports) :

3. Tests ENF :

- Sauv'nage Pass'sports de l'eau
- Pass'compétition spécialité :

4. Secourisme :

- P.S.C.1 P.S.E.1
- BNSSA P.S.E.2

5. Titre ENF

- Evalueur ENF1 Brevet fédéral 1
- Evalueur ENF2 Brevet Fédéral 2
- Evalueur ENF3 Autre BF :

6. Officiel

Natation Course :

- Officiel A Officiel B Officiel C

Officiel Eau Libre :

- Officiel A Officiel B

Officiel Natation Synchronisée :

- Jeune Officiel Officiel B Officiel C Officiel D

Officiel Water-polo :

- Officiel A Officiel B

Ligue de Bretagne de Natation
E.R.F.A.N.

9 Rue Leo LAGRANGE

35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02.99.67.03.58 Port : 06.71.19.24.58

Site internet : <http://bretagne.ffnatation.fr>

Email : erfanbretagne@gmail.com

Situation socio-professionnelle

Vous êtes demandeur d'emploi :

Inscrit au pôle emploi : Oui Non

Vous êtes salarié :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

.....
.....
.....
.....
.....

Téléphone :

Courriel :

Autres situation (Etudiant, travailleur indépendant, congé parental...)

.....
.....
.....

**Ligue de Bretagne de Natation
E.R.F.A.N.**

9 Rue Leo LAGRANGE

35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02.99.67.03.58 Port : 06.71.19.24.58

Site internet : <http://bretagne.ffnatation.fr>

Email : erfanbretagne@gmail.com

Financement

Cochez la case correspondante à votre situation

Vous effectuez la formation dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF)
_ Joindre obligatoirement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès du FONGECIF ou autre.

Un organisme (club, fédération, association...) prend en charge tout ou partie des frais pédagogiques de la formation
_ Joindre obligatoirement une attestation de prise en charge avec cachet et signature du responsable de l'organisme.

Vous effectuez la formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
_ Joindre impérativement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès d'un OPCA (FAFSEA, AGEFOSPME, UNIFORMATION...).

Vous effectuez la formation dans le cadre d'une période de professionnalisation
_ Joindre impérativement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès d'un OPCA (FAFSEA, AGEFOS PME, UNIFORMATION...).

Formation en Apprentissage

Autre situation (financement personnel...)

.....
.....
.....

**Ligue de Bretagne de Natation
E.R.F.A.N.**

9 Rue Leo LAGRANGE

35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02.99.67.03.58 Port : 06.71.19.24.58

Site internet : <http://bretagne.ffnatation.fr>

Email : erfanbretagne@gmail.com

En cas d'accident

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM : Prénom :

N° Tél. : Lien de Parenté éventuel :

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné (e) déclare sur l'honneur :

- Autoriser l'ERFAN de Bretagne à diffuser sur le site internet ainsi que sur tout document de l'association les photos me concernant prises lors d'activités de formation. Cette autorisation n'est valable que dans ce cadre et ne peut donner lieu à aucune poursuite ni à une quelconque indemnisation,
- Avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation et du règlement intérieur,
- Attester que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables. *La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1,313-3,433- 19,441-1 et 441-7 du code pénal).*

Fait à, le.....

Signature du stagiaire

DECLARATION DE NON-CONDAMNATION

En application des dispositions de l'article L 212-9 du Code du Sport

Je soussigné(e) :

Né(e) :

à :

de (nom et prénoms du père) :

et de (nom de jeune fille et prénoms de la mère) :

demeurant :

.....

DECLARE

N'avoir été l'objet d'aucune condamnation pénale ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire d'exercer une activité de Maitre-Nageur Sauveteur, d'entraîneur.

Fait àLe

Signature

Ligue de Bretagne de Natation
E.R.F.A.N.

9 Rue Leo LAGRANGE

35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02.99.67.03.58 Port : 06.71.19.24.58

Site internet : <http://bretagne.ffnatation.fr>

Email : erfanbretagne@gmail.com

Engagements*

Je soussigné :

Stagiaire m'engage à suivre la totalité de la formation :

.....

Fait à :

le :

Signature :

Je soussigné :

Entraîneur du club

M'engage à suivre comme stagiaire

Sur la totalité de la formation (fournir une copie du diplôme permettant d'encadrer la formation)

Fait à :

le :

Signature :

Je soussigné :

**Président de l'association m'engage à accueillir comme stagiaire :....
pour la totalité de la formation.**

Fait à :

le :

Signature :

*Sauf pour la formation d'évaluateur

**Ligue de Bretagne de Natation
E.R.F.A.N.**

9 Rue Leo LAGRANGE

35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02.99.67.03.58 Port : 06.71.19.24.58

Site internet : <http://bretagne.ffnatation.fr>

Email : erfanbretagne@gmail.com

Association Loi de 1901 déclarée auprès du Préfet de la région Bretagne sous le N°W353005535 en date du 19 Mars 1923

Pièces à fournir

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR TOUS LES CANDIDATS

- ❑ Une photo d'identité
- ❑ Un chèque d'un montant de 45 €uros à l'ordre de l'ERFAN Bretagne (couvrant les frais de dossier quand il est demandé). Ce chèque restera acquis à l'ERFAN.
- ❑ Une autorisation parentale pour les mineurs
- ❑ Une photocopie éventuelle des Brevet fédéraux (Si obtenu hors région Bretagne)
- ❑ Une photocopie éventuelle du/des diplôme de secourisme, BNSSA (PSC1 minimum à obtenir avant la fin de la formation)
- ❑ Certificat Médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la natation datant de moins de 1 ans à la date des tests d'entrée en formation. (**Attention au format**)
- ❑ Une copie de votre Casier judiciaire N°3 (B3 https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/mai-web-b3-presentation/pages/accueil.xhtml?jsessionid=peN8JeTm_dBu0fPsmsDiCSEq13_t9wNv0jO4GGKC.astrea?nocid=true)

PIECES A FOURNIR EN PLUS POUR TOUS LES CANDIDATS AUX DIPLOMES D'ETAT (BPJEPS AAN & DEJEPS NC) & MSN

- ❑ Attestation de réussite de premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) à jour de la formation continue, avec production de l'attestation de formation continue ou tout titre équivalent.
- ❑ BNSSA ou diplôme donnant le titre de Maitre-Nageur Sauveteur. A jour de la formation continue
- ❑ Certificat Médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la natation datant de moins de 3 mois à la date des tests d'entrée en formation. (**Attention au format**)
- ❑ Afin de bénéficier de dispenses aux épreuves des exigences préalables à l'entrée en formation, fournir obligatoirement les titres, diplômes ou attestations le permettant.
- ❑ Un dossier comprenant : un curriculum vitae, une lettre de motivation pour intégrer la formation, un projet professionnel, des justificatifs de recherche de stage (attestations de promesse de stage, attestations de prise de contact des structures).
- ❑ Pour les français de moins de 25 ans : le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) (anciennement journée d'appel de préparation à la défense) .
- ❑ Une photocopie de votre attestation d'assuré (e) social en cours de validité (document papier à demander sur le site Internet www.ameli.fr ou à votre caisse d'assurance maladie) (la carte vitale n'est pas valable).
- ❑ Une attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité (à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule).
- ❑ Une photocopie de votre carte nationale d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité.
- ❑ Si vous êtes étranger, une photocopie de votre titre de séjour en cours de validité.
- ❑ Photocopie de tout titre ou diplôme obtenu (scolaire, universitaire, sportif, socio professionnel) .
- ❑ Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.
- ❑ Pour les candidats salariés : Attestation de l'employeur vous autorisant à suivre la formation.

**Ligue de Bretagne de Natation
E.R.F.A.N.**

9 Rue Leo LAGRANGE

35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02.99.67.03.58 Port : 06.71.19.24.58

Site internet : <http://bretagne.ffnatation.fr>

Email : erfanbretagne@gmail.com

Certificat Médical

Formation Fédérale

Je soussigné Dr atteste que l'état de santé de
M..... ne présente aucune contre-indication
à la pratique et à l'encadrement de la natation.

Fait à le.....

Cachet et signature du médecin

**Ligue de Bretagne de Natation
E.R.F.A.N.**

9 Rue Leo LAGRANGE

35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02.99.67.03.58 Port : 06.71.19.24.58

Site internet : <http://bretagne.ffnatation.fr>

Email : erfanbretagne@gmail.com

Certificat Médical

BNSSA

Un certificat médical établi moins de trois mois avant la date de dépôt du dossier est exigé pour tout candidat au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ou à l'examen de révision de ce brevet.

Je soussigné

.....

.....,

docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour,

M /

Mme.....

.....,

et avoir constaté qu'il (qu'elle) ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de baignade.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

A

le.....

Signature,

ACUITE VISUELLE

Sans correction

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément. Soit au moins 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10

Cas particulier : Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10

Avec correction :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10),

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

Cas particulier : Dans le cas d'un œil amblyope ; le critère exigé est 10/10 pour l'autre œil corrigé.

Ligue de Bretagne de Natation
E.R.F.A.N.

9 Rue Leo LAGRANGE

35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02.99.67.03.58 Port : 06.71.19.24.58

Site internet : <http://bretagne.ffnatation.fr>

Email : erfanbretagne@gmail.com

Certificat Médical

BPJEPS AAN

Je soussigné(e),,
docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu du test ainsi que des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné, M./Mme

.....
candidat(e) à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre indication médicale apparente :

- à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation (si il/elle y est soumis(e))
- et à l'exercice de ces activités.

J'atteste en particulier que M./Mme
présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

✓ Sans correction :

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/0 pour chaque œil. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

✓ Avec correction :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé.

La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit

Fait à le
(Signature et cachet du médecin)

Ligue de Bretagne de Natation
E.R.F.A.N.

9 Rue Leo LAGRANGE

35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02.99.67.03.58 Port : 06.71.19.24.58

Site internet : <http://bretagne.ffnatation.fr>

Email : erfanbretagne@gmail.com

INFORMATIONS AU MEDECIN :

A - Activités pratiquées au cours de la formation :

Le(la) candidat(e) à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » est amené à :

- encadrer et enseigner des activités aquatiques d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'apprentissage des nages du programme de la Fédération internationale de natation pour tout public ;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.

A ce titre, il doit être en capacité :

- d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;
- de rechercher une personne immergée ;
- d'extraire une personne du milieu aquatique.

B - Test lié aux exigences préalables à l'entrée en formation :

test de performance sportive : il consiste à parcourir une distance de 800 mètres nage libre en moins de 16 minutes conformément à l'arrêté du 20 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 21 juin 2016 portant création de la spécialité « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » (J.O.R.F du 22 décembre 2017).

C - Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap :

La réglementation du diplôme prévoit que le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap.

Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente-le(la) candidat(e) vers le dispositif mentionné ci-dessus

**Ligue de Bretagne de Natation
E.R.F.A.N.**

9 Rue Leo LAGRANGE

35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02.99.67.03.58 Port : 06.71.19.24.58

Site internet : <http://bretagne.ffnatation.fr>

Email : erfanbretagne@gmail.com

Certificat Médical

CS SSMA

Annexes de l'arrêté du 15 mars 2010 portant création du certificat de spécialisation
« sauvetage et sécurité en milieu aquatique »

Je soussigné(e),, docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu des tests ainsi que des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au certificat de spécialisation « sauvetage et sécurité en milieu aquatique » ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné, M./Mme

....., candidat(e) à ce certificat de spécialisation, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contreindication médicale apparente :

- à l'accomplissement du ou des épreuves techniques d'entrée en formation (si il/elle y est soumis(e))
- et à l'exercice de ces activités.

J'atteste en particulier que M./Mme présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

Sans correction : une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/0 pour chaque œil. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé.

La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit

Fait à le
(Signature et cachet du médecin)

Ligue de Bretagne de Natation
E.R.F.A.N.

9 Rue Leo LAGRANGE

35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02.99.67.03.58 Port : 06.71.19.24.58

Site internet : <http://bretagne.ffnatation.fr>

Email : erfanbretagne@gmail.com

Certificat Médical
Carte professionnelle éducateur sportif

(Article A. 212-178 du code du sport)

Je soussigné(e) Dr

.....
..... certifie avoir examiné M ou Mme
.....

.....

qui ne présente pas ce jour de contre-indication cliniquement apparente à la pratique et à l'encadrement des activités physiques ou sportives.

Date/...../..... à

Signature

Nom :
Prénom :
Qualification(s) :
Adresse :
Téléphone :
N°ADELI :

Ligue de Bretagne de Natation
E.R.F.A.N.

9 Rue Leo LAGRANGE

35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02.99.67.03.58 Port : 06.71.19.24.58

Site internet : <http://bretagne.ffnatation.fr>

Email : erfanbretagne@gmail.com

Contrat d'adhésion à un pack formation avec saisons estivales

ENTRE:

La *Ligue de Bretagne Natation* dont le siège social est situé à Chartres de Bretagne représenté par Mme COMPOIS Bénédicte agissant en qualité de Présidente de l'association,

Dénommé ci-après, *La Ligue de Bretagne de Natation*:

ET LE STAGIAIRE DE L'ERFAN.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Numéro de SS :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Dénommé ci-après, le stagiaire

Il est convenu et arrêté ce qui suit:

1 **Objet de la convention :**

1.1 Dans le cadre de son programme de formation la Ligue de Bretagne de Natation propose des packs formations

1.2 La Ligue de Bretagne de Natation propose les packs suivant (cochez le pack que vous choisissez)

BF1 + BF2 + BPJEPS (en 2 ans)

BF1 + BF2 + BF3 (MSN) + BPJEPS (en 2 ou 3 ans)

2 **Engagement :**

2.1 Le stagiaire s'engage à suivre l'ensemble du programme de formation contenu dans le pack formation ;

2.2 Le stagiaire s'engage à faire pendant toute la durée de sa formation les saisons estivales avec la Ligue de Bretagne de Natation (2 saisons pour un engagement de 2 ans, 3 saisons pour un engagement de 3 ans)

3 **Les conditions de retrait ou de prolongement du pack formation :**

3.1 Tout amendement du présent engagement doit être formulé par écrit et signé. Dans le cas d'une interruption de stage pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption, une autre modalité de validation du pack sera proposée par la Ligue de Bretagne de Natation.

3.2 En cas de non suivi de la formation et sans amendement de l'engagement l'ensemble du cout du pack formation sera du.

3.3 En cas de retrait du pack formations les formations suivies seront facturées au prix réel des formations.

Ligue de Bretagne de Natation
E.R.F.A.N.

9 Rue Leo LAGRANGE

35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02.99.67.03.58 Port : 06.71.19.24.58

Site internet : <http://bretagne.ffnatation.fr>

Email : erfanbretagne@gmail.com

3.4 Pour chaque pack, il pourra être demandé un prolongement du pack de 1 an. Cette demande doit être formulée par écrit trois semaines avant le début de la formation censée être suivie.

4 Le règlement financier :

4.1 Le stagiaire versera à la Ligue de Bretagne de Natation l'ensemble du cout du pack en un ou plusieurs chèques (choisir le nombre de paiement)

- Une fois
- Deux fois
- Trois fois
- Quatre fois

Les factures et les encaissements seront réparties sur la durée de la formation.

4.2 Modalité de paiement : *chèques ou virement*

5 Réévaluation du coût de la prestation :

5.1 La Ligue de Bretagne de Natation se réserve le droit de réévaluer le coût de la prestation si les durées du pack est dépassée à la demande du stagiaire.

6 Compétence juridique :

6.1 Le tribunal territorialement compétent, sera celui dans le ressort duquel se trouve le siège de la Ligue de Bretagne de Natation.

6.2 Les parties s'engagent à régler les litiges par voie amiable (conciliation, arbitrage....) avant de les porter devant un tribunal

Fait en deux originaux
À : Chartres de Bretagne
Le :

Pour le stagiaire,

Pour La Ligue de Bretagne de Natation

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Ligue de Bretagne de Natation
E.R.F.A.N.

9 Rue Leo LAGRANGE

35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02.99.67.03.58 Port : 06.71.19.24.58

Site internet : <http://bretagne.ffnatation.fr>

Email : erfanbretagne@gmail.com

		Tarification 2022 – 2023	
Formations		Couts UC	Cout BF
UC1	BF1	300 + 45€	450 + 45€
UC3 Bloc 1		150 + 45€	
UC2	BF2	845 + 45€	1560 + 45€
UC3 Bloc 2		715 + 45€	
UC4	BF3	450€ + 45€	450 + 45€
UC5	MSN	975 + 45€	Somme des 4 UC + UC5 = 3435€
BF4		2855€ + 45€	
Révision BF et MSN		950€ + 45€	
Formation officiel			
BPJEPS pour les BF2		1850€ + 45€	
BPJEPS Quiberon		8500€ + 45€	
DEJEPS		9200€ + 45€	
CS SSMA		1950€ + 45€ (900€ titulaire du BNSSA)	
BNSSA		350€	
PSE1		350€	
FC PSE		90€	
Formation ENF		30€	
Nager Forme Santé		1155€ + 45€	
PACKS		Prise en charge du BPJEPS AAN pour les stagiaires partant en saison pendant la durée de leur formation avec la Ligue de Bretagne (minimum 2 saisons)	
BF1, 2, MSN, BPJEPS en 2- 3 ans		(450+1560+450+975+1850=5285€) Total : 5285€ + 45 €	(450+1560+450+975=3410€) Total : 3410€ + 45€
BF1, 2, BPJEPS en 2 ans		(450+1560+1850=3855€) Total: 3860€ + 45€	(450+1560=2010€) Total: 2010€ + 45€
Pour tous les diplômés la tarification ne tient pas compte des allègements possibles de formation en fonction du Positionnement Initial de Formation (PIF) du stagiaire			

Les aides s'appliquent pour les personnes ne pouvant pas bénéficier des aides à la formation d'état ou d'entreprise

En fonction de la contractualisation avec les comités départementaux une aide complémentaire est possible

Certains clubs apportent également une aide à la formation

**Ligue de Bretagne de Natation
E.R.F.A.N.**

9 Rue Leo LAGRANGE

35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02.99.67.03.58 Port : 06.71.19.24.58

Site internet : <http://bretagne.ffnatation.fr>

Email : erfanbretagne@gmail.com